Procès-Verbal de l’Assemblée Générale

Samedi 21 novembre 2020, de 16h00 à 17h00

(en visioconférence, ZOOM fourni par Silke Schauder)

Sous la présidence de **Thierry Bordignon**

**Présent.e.s** :Olivier ALLEMAN, Thierry BORDIGNON, Mouloud BOUKALA, Marie-Martine GERNAY, Viviane GUERDAN, Jean HORVAIS, Francine JULIEN-GAUTHIER, Lise LEMOINE, Manon MASSE, Michel MERCIER, Olivier RUELLE, Silke SCHAUDER, Rachel SERMIER-DESMONTET, Mireille TREMBLAY, Lindsay ZEIPPEN,

**Excusé.e.s** :Céline BRISON, Tarik GUENANE, Ghislain MAGEROTTE,Pierre MARGOT-CATTIN, Jean MYLONAS, Régine SCELLES,

**Rédaction** **:** Olivier RUELLE,

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

**2. Acceptation des nouveaux membres adhérents**

Présentation des deux candidats pour la délégation québécoise, Messieurs Mouloud BOUKALA et Jean HORVAIS. Acceptation à l’unanimité des deux candidatures.

**3. Election des nouveaux membres du Conseil d’Administration (CA)**

Election à l’unanimité de deux nouveaux membres du CA, Messieurs Mouloud BOUKALA et Jean HORVAIS. Souhaits de bienvenue à chacun au sein du CA.

**4. Adoption du procès-verbal de la dernière AG tenue à Namur le 11 septembre 2019**

Le PV est adopté à l'unanimité.

**5. Votation pour la présidence désignée**

Election à l’unanimité de Monsieur Mouloud BOUKALA en tant que président désigné. Souhaits de bienvenue dans ses futures nouvelles fonctions. Mot du président désigné.

**6. Rapport moral du président**

Thierry aborde la crise sanitaire actuelle qui entraîne des répercussions chez chacune et chacun tant sur le plan privé que professionnel, ainsi que de nombreuses contraintes et adaptations quotidiennes. Un réel impact sur les activités organisées est à constater.

Thierry aborde ensuite le changement de nom de l’association qui est en cours de réflexion.

Le mot du président est approuvé à l’unanimité.

**7. Etats financiers** :

* + 7.1. Présentation des comptes et du bilan financier 2019 par Thierry.
  + 7.2. Décharge au Conseil d’Administration.

Le rapport financier pour l’an 2019 est ratifié par l’Assemblée Générale (quitus) et les membres accordent décharge au Conseil d’Administration.

**8. Orientations et plan d’action 2020-2021**

Thierry fait le point sur quelques orientations pour 2021, en particulier :

* poursuivre le travail mené pour « relancer » les activités de la délégation québécoise et de la délégation française ;
* actualiser les statuts et changer la dénomination de l’association ;
* mener une réflexion pour « alléger » les dossiers de candidature ;
* envisager la possibilité d’avoir des membres scientifiques et des membres effectifs ou adhérents (voir la « meilleure » dénomination à adopter).

**9. Prochain congrès international de l’AIRHM**

Thierry précise quelques points concernant le futur congrès :

- la « formule » devra être adaptée à la crise sanitaire actuelle ; un congrès en bimodal est envisagé (une partie en présentiel et une partie en visio-conférence) ;

- le thème du congrès consiste à envisager les transitions tout au long de la vie ; la situation actuelle amène quelques réflexions et adaptations au niveau du thème.

Michel propose d’aborder les transitions de société et la manière dont les personnes avec un handicap mental ont vécu le confinement.

Viviane propose d’aborder les transitions vers le numérique et l’accès aux personnes présentant un handicap mental afin de voir comment les aider à avoir « les moyens de suivre ».

Thierry précise qu’il est important de prendre en considération « l’avant » et « l’après » covid.

Manon souligne l’importance de constituer assez rapidement le comité scientifique.

**10. Lieu et dates retenus pour la prochaine Assemblée Générale (AG)**

Thierry précise que la prochaine AG aura lieu lors du Congrès qui se tiendra à Mons (dates à préciser : la première ou la deuxième semaine de septembre 2021).

**11. Divers**

Communication de Manon : en collaboration avec la délégation suisse, sortie prévue d’un livre autour du dernier congrès organisé à Genève en septembre 2017 ; la présentation est prévue en visio-conférence le 2 février 2021 de 17h30 à 18h30 (heure européenne), de 12h30 à 13h30 (heure québécoise).

Des capsules de trois minutes vont être mises en ligne sur le site de la maison d’édition. Il est envisagé de mettre également ces capsules sur le site internet de l’AIRHM.

La mise à jour du site internet de l’AIRHM est à prévoir de manière assez « urgente » car il n’est plus actualisé. Thierry se coordonne avec Pierre MARGOT-CATTIN à ce sujet.